



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU MERCREDI 5 AVRIL 2023**

Nombre de présents : 53

Nombre de procurations : 24

Nombre d'adhérents représentés : 77

Nombre d'Adhérents : 136

Le quorum est atteint, l'AG commence à 15h10.

Le Président prend la parole :

Nous arrivons au terme de cette première année de mon élection au poste de Président.

Durant cette année, nous avons essayé d'innover, de proposer d'autres activités et des partenariats.

Nous regardons la mise en place d'une activité Golf qui semble intéresser un certain nombre de licenciés. Nous vous proposerons d'ici quelques temps le résultat de notre réflexion.

D'autres activités marquent le pas, notamment la retouche photo animée par Joss. Devant le peu de participants nous avons décidé d'arrêter cette activité.

## I - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE :

Notre association, créée en 2002, est affiliée à la Fédération Française de la Retraite Sportive (F.F.R.S.).

Elle dépend également du Comité Départemental (CODERS) du Var, qui regroupe 14 clubs (dont le nôtre) et compte environ membres 2000 adhérents. Il est dirigé par Maryse MORLAT.

A ce jour, notre club compte 131 Adhérents (dont 31 nouveaux) et 5 cartes découvertes en cours) :

2022	136
2021	106
2020	136

Le Comité Directeur se fait un devoir de proposer à tous nos adhérents en plus des activités du club des sorties à thèmes, des AM dansantes.

Nous essayons aussi de faire participer le maximum d'adhérents aux diverses manifestations proposés par le Coders et les clubs (rassemblement clubs départementaux, organisation club du var, etc.)

### **A - Objectifs principaux de notre association :**

L'association a pour objet de :

- organiser, promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives pour les personnes de plus de 50 ans, cette pratique s'entendant hors compétitions en respectant les règles techniques et de sécurité des disciplines sportives concernées ;
- valoriser les bienfaits de l'activité physique sur la santé et la préservation du capital santé de ses licenciés ;
- promouvoir et valoriser le «sport senior santé » : maintien des capacités physiques des seniors grâce à la multi activité.
- favoriser le lien social promouvoir la convivialité principalement par la pratique en groupe d'activités physiques et sportives et accessoirement par des activités créatives, artistiques et culturelles.

## **B - Activités pratiquées au sein de l'Association**

### **( situation au 30/3/23)**

Aquagym	51 (dont 13 SRAL)
Danse	20
Activités gymniques	54
Badminton	23
Jeux de société	21
Marche aquatique côtière	37
Marche nordique	35
Pétanque	28
Randonnée pédestre	82
Tennis table	7
Tir à l'arc	5
Gymnastique douce	54
Retouche photos	3 dont 1 pratiquant

Il est à noter que tous les inscrits ne participent pas obligatoirement aux activités, mais la participation n'en reste pas moins très satisfaisante.

Certaines activités ont été mises à l'arrêt faute de participants, ce qui peut être un souci pour l'avenir pour les réservations de salles envers les mairies.

Il est aussi, important de rappeler que tous les animateurs sont bénévoles, que ceux qui encadrent une activité sportive ont reçu une formation spécifique, encadrée par des Animateurs Fédéraux (F.F.R.S.). Ces formations sont prises en charge par le CODERS et le club, totalement gratuite pour l'animateur.

### **A. Réunions de l'ARSE :**

Notre Comité Directeur se réunit le deuxième lundi de chaque mois (sauf juillet et août) pour traiter les différents sujets qui nous tiennent à cœur, traiter les problèmes rencontrés lors des différentes activités, organiser les manifestations à venir. Le CD est là pour écouter les différentes demandes qui peuvent lui être

faites. Toutes les demandes ne pourront être satisfaites, mais elles seront étudiées.

## **B. Manifestations organisées ou auxquelles ont participées l'ARSE :**

Sortie à l'île de Sainte Marguerite le 7 juin – 40 participants

Rando et MAC avec le club de Besançon les 14 et 15 juin

Forum des Associations le 3/9 à St Raphael et le 4/9 à Fréjus

Pique-Nique le 23 septembre aux Issambres qui a permis de fêter les 20 ans de notre club en présence de M. Morlat (Présidente du Coders) et de G. D'Avanzo (membre du bureau du Corers)

Soirée des Trophées du Sports à Saint Raphael avec D. Herrero

## **C. Réunions CODERS :**

18 Octobre 2022 : Réunion des Animateurs à Carry le Rouet – 10 participants

## **III – FORMATION ET STAGES EN 2022**

**PSC1** : Mise à Jour pour Elisabeth et Maurice,

## **IV- PARTENARIAT :**

- Collaboration avec l'« ASSRTT » TENNIS DE TABLE, située à St Raphaël, pour un moindre coût, soit 50 € annuel par adhérent, en plus de la cotisation de l'ARSE.
  
- Collaboration avec le « Fréjus Club Arc » situé à Saint Aygulf  
Cotisation : 50€ annuel, et par adhérent, en plus de la cotisation de l'ARSE

- Partenariat avec Fréjus Vous Accueille : Nous bénéficions du tarif adhérent de FVA pour accéder aux voyages qu'ils proposent et inversement, nous leur donnons l'accès au Tir à l'Arc. 14 adhérents de l'ARSE ont participé à des voyages ou sorties soit 10% des inscrits à l'ARSE.
- Partenariat avec SRAL pour notre créneau de Gym Aquatique dans le cadre des places disponibles. Ceci nous permet de combler le déficit de cette activité et permet de redynamiser l'activité. Nous leur avons réservé 15 places.

### **V - DEPENSES – INVESTISSEMENTS :**

Il est donné lecture à la Trésorière

***VOTE A MAIN LEVEE : ADOPTE A L'UNANIMITE***

### **II - RAPPORT FINANCIER – exercice 2022**

Il est donné lecture à la Trésorière

L'ensemble des pièces comptables en recettes et en dépenses sont classées par ordre chronologique et disponibles pour toute consultation.

Vote à main levée du Rapport financier, après lecture du document annexe :

***VOTE A MAIN LEVEE : ADOPTE A L'UNANIMITE***

### **III - BUDGET :**

Il est donné lecture à la Trésorière

Augmentation de la cotisation de la FFRS de 20% (+6 €)

***VOTE A MAIN LEVEE : ADOPTE A L'UNANIMITE***

- Demandes de subventions :

Le Président, Maurice SECHER, demande pouvoir à l'Assemblée Générale pour solliciter des demandes de subventions. Il appartient à l'Assemblée Générale, d'autoriser le Président à solliciter auprès des institutions et organismes d'Etat des subventions et aides, ainsi qu'à signer les conventions nécessaires au développement et aux actions à engager.

**VOTE A MAIN LEVEE**

***L'autorisation est donnée au Président pour les demandes de subvention : ADOPTE A L'UNANIMITE***

**IV – COTISATION 2022/2023**

La cotisation 2023/2024 reste au même tarif que l'année précédente.

**VOTE A MAIN LEVEE : ADOPTE A L'UNANIMITE**

**V - PREVISIONS POUR 2023**

**FORMATION : animateurs en cours de cursus**

Il n'y a pas de formations prévues à ce jour.

A ce jour, nous avons 2 accompagnants sportifs, et 6 animateurs.

Je les remercie tous pour leur investissement.

A noter que nous sommes à la recherche d'adhérents qui souhaiteraient animer une activité, pour obtenir des informations sur le déroulement, vous voudrez bien vous rapprocher d'Yveline.

Vous pouvez vous renseigner auprès des animateurs qui, je l'espère, ne pourront me contredire pour affirmer que les stages ne sont pas contraignants et se déroulent toujours dans une bonne ambiance.

Nous rappelons que nos animateurs sont bénévoles, que ceux qui encadrent une activité sportive ont reçu une formation spécifique, encadrée par des Animateurs Fédéraux (F.F.R.S.). Ces formations sont prises en charge par le Coders et le club, totalement gratuites pour le futur animateur.

### **MANIFESTATIONS :**

Nous allons proposer des sorties à la journée et sur plusieurs jours en fonction des destinations retenues

### **VI - QUESTIONS DIVERSES :**

Nous recommandons aux adhérents de consulter leur messagerie ou leur SMS avant de se rendre à une activité : un message concernant un éventuel incident technique (piscine), mauvais temps (rando – marche nordique) etc...  
***peut éventuellement vous être communiqué –***

De plus, pour tout problème, de quel ordre soit-il, vous voudrez bien en référer soit à la Présidente, soit au référant de l'activité, qui décideront de la conduite à tenir, sans en passer par des « intermédiaires », et ce pour la bonne marche de notre club.

La séance est levée à 16H15

Fait à Fréjus le 5 avril 2023

*Le Président*

*Maurice SECHER*

*La Secrétaire*

*Christiane MORIN*